



Joconde~Info

Lettre d'information trimestrielle du site Joconde, publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France
N° 2 - Septembre 2010

NOUVEAUX MUSEES PARTENAIRES

Depuis juin 2010, 4892 [nouvelles notices](#) ont été reversées et deux nouveaux musées ont rejoint Joconde : le musée maritime de l'île Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue et le musée de la Prinerie à Verdun.

REMODELAGE DES PAGES "INFORMATIONS POUR LES MUSEES"

Afin de rendre cet espace professionnel plus simple et agréable à consulter, le sommaire des "[Informations pour les musées](#)" est désormais accessible en permanence à gauche. De plus, à la une de chaque grande rubrique, [Participer à Joconde](#), [Inventaire informatisé](#), [Récolement décennal informatisé](#), [Pilotage de l'informatisation](#), [Numérisation des images fixes](#) et [Prestataires](#), sont mises en ligne les questions/réponses les plus fréquentes.

ENRICHISSEMENT DE LA RUBRIQUE "LIENS UTILES"

Pour prolonger l'idée de catalogue collectif des collections des musées de France au delà de la base nationale Joconde, nous vous proposons depuis avril 2010 [une rubrique "liens utiles"](#) référençant les catalogues en lignes de collections de musées, les expositions virtuelles... Enrichies au mois d'août de ressources sur l'archéologie, les beaux-arts et arts décoratifs, l'ethnologie et les sciences et techniques, ces pages référencent notamment les sites Internet remarquables des musées de France. Au total, près de 500 liens attendent vos clics !

QUAND JOCONDE SE LIE A ARCADE...

Joconde, catalogue collectif des collections des musées de France, et [Arcade](#), base nationale répertoriant les dossiers d'achat d'œuvres d'art par l'Etat (sous-série F²¹ des Archives Nationales), ont forcément des points communs. Depuis juillet 2010, [des liens ont été posés](#) sur 3.550 noms d'artistes communs aux deux bases. Cette liste s'enrichit progressivement. Résultat : au bas d'une notice complète de Joconde, le lien "[cet artiste aux Archives Nationales](#)" donne accès aux notices d'achat d'œuvres d'art par l'Etat correspondantes dans Arcade ; et réciproquement, dans Arcade, un lien "[cet artiste dans les musées](#)" permet de retrouver les notices de Joconde.

ZOOMS DU TRIMESTRE



Juillet 2010 : [Madagascar](#)



Août 2010 : [Déméter-Cérès](#)



Septembre 2010 : [l'autoportrait](#)

NOUVELLE EXPOSITION VIRTUELLE : PAQUEBOTS

Cette [présentation](#) a pour objectif de mettre en perspective des objets des collections des musées de France liés à l'histoire de ces somptueux navires qui, pendant plus d'un siècle, ont parcouru les mers du globe.

TEMOIGNAGE : JOCONDE CONTRIBUE A L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

" C'est en 2007, après un contact électronique fortuit avec un internaute californien que je présente à ce dernier le site Joconde. Ce petit-fils d'un peintre méconnu d'origine picarde est surpris et ravi de découvrir en ligne des œuvres de son grand-père ; il découvre également grâce à Joconde que le musée possède déjà beaucoup d'œuvres de sa famille.

Lors de nombreux échanges, ce monsieur apporte des précisions tant sur la biographie des artistes de sa famille que sur la genèse de certaines œuvres. Surtout, il propose de compléter les collections du musée par le don de nouveaux tableaux et dessins produits par son grand-père, par d'autres membres de sa famille, et par d'autres artistes du même cercle dont le musée ne possédait que peu de créations... Explorant Joconde, l'internaute découvre ailleurs en France des œuvres de sa famille et prend contact avec les musées concernés. Aujourd'hui, ses dons se poursuivent ponctuellement auprès du musée. "

David de Sousa, Responsable du musée d'Alfred Danicourt à Péronne

FOCUS SUR LE RECOLEMENT INFORMATISE

13 juin 2014 : dixième anniversaire de la publication au Journal Officiel de [l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement](#) ; c'est aussi l'échéance réglementaire¹ du premier récolement décennal des collections des musées de France rendu obligatoire par le Code du patrimoine (art. L.451-2).

Voici quelques informations fondamentales toujours utiles à rappeler, notamment en cette période de rentrée, propice aux bonnes résolutions et à l'organisation du travail en équipe ! Le site Joconde met en ligne de [nombreux documents](#) pour vous y aider.

Texte de référence par excellence : la [circulaire n° 2006/006 du 27 juillet 2006 relative aux opérations de récolement des collections des musées de France](#) fournit un ensemble d'informations méthodologiques sur l'organisation d'une campagne de récolement.

La vocation du récolement : identifier précisément les objets des collections, les pointer et rendre cohérente l'information sur chacun d'eux. Le musée y gagnera sur le long terme. L'informatisation représente une aide immédiate et durable au récolement si elle repose sur une organisation solide intégrant une politique rigoureuse de sauvegarde des données. Consultez nos ressources pour [informatiser le récolement de vos collections](#), créer une [fiche minimum d'informations à saisir](#) et pour connaître les [outils de gestion de collections](#) ayant mené à leur terme notre [procédure de validation](#) des modules d'inventaire réglementaire et de récolement décennal.

Quel que soit l'outil choisi, la méthodologie d'informatisation doit s'intégrer dans celle définie par le plan de récolement décennal. Une gestion facilitée, une information disponible et utilisable tout au long de la procédure de récolement sont la plus value de l'informatisation.

Tout l'art est de pouvoir associer la qualité de la prise en charge des collections à l'avancement du récolement, en accord avec les objectifs définis dans le plan de récolement décennal. Si ces deux impératifs ont pu être combinés, le gain de temps sera notable lors du récolement suivant. En outre, entre deux récolements, le musée bénéficiera chaque jour d'une information fiabilisée, centralisée, partagée et enrichie, via un seul outil.

1) Ce délai est de dix ans à compter de l'attribution de l'appellation "musée de France" si celle-ci est postérieure à la parution de l'arrêté.

LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS DE NUMERISATION DU PATRIMOINE 2011

Consultez dès maintenant [l'appel à projets](#). Ouvert le 1er septembre 2010, il sera clos le 9 novembre 2010.

Pour connaître toutes les nouvelles ressources du site Joconde, consultez régulièrement [l'Actualité du site](#)
Pour s'abonner à Joconde-Info, envoyez un [message électronique](#) en indiquant vos nom, prénom et établissement.